

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-35 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 01 juillet 2008 portant création de la mention Aviron et disciplines associées du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 06 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Aviron et disciplines associées est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
DEARA260185	Monsieur	BONNETOT	Narcisse
DEARA260186	Monsieur	BRUN	Martin
DEARA260187	Madame	BURGUND	Apolline
DEARA260188	Madame	DOUVIN	Irina
DEARA260189	Monsieur	DUBOIS	Quentin
DEARA260190	Madame	DUMONT	Maiwenn
DEARA260191	Monsieur	GILLES	Guillaume
DEARA260192	Madame	JOSEPH	Lorelei
DEARA260193	Monsieur	LE DROUMAGUET	Thomas
DEARA260194	Monsieur	LEPRETRE	Clément
DEARA260195	Monsieur	LOBASCIO	Gabriele
DEARA260196	Monsieur	MARCELOT	Victor
DEARA260197	Madame	MERCIER	Lucie
DEARA260198	Monsieur	ROUCHY--CHAPLAIS	Antoine
DEARA260199	Madame	SENGIER	Alizée

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 27/08/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Bruno FEUTRIER